



**Bruxelles, le 20 juin 2019
(OR. fr)**

10512/19

**ENV 627
AGRI 318
DEVGEN 130
ONU 68**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Réunion des ministres de l'Environnement du G7 (Metz, France, 5-6 mai 2019) - Information de la délégation française

Les délégations trouveront en annexe une note de la délégation française concernant la question visée en objet, qui sera traité sous le point "Divers" lors de la session du Conseil (Environnement) du 26 juin 2019.

Réunion des ministres de l'Environnement du G7 (Metz, France, 5-6 mai 2019)

- Information de la délégation française

Une réunion des ministres de l'environnement du G7 s'est réunie à Metz les 5 et 6 mai sous présidence française.

Cette rencontre était structurée autour de 4 axes :

- (i) inégalités et transition écologique juste ;
- (ii) alertes scientifiques et mobilisation sur la biodiversité et le climat ;
- (iii) solutions concrètes pour le climat et la biodiversité ;
- (iv) financement de la préservation de la biodiversité.

Elle s'est inscrite dans une dynamique d'influence en direction des grands pays tiers et en associant la société civile, avec l'organisation d'un événement parallèle ouvert au public.

La Charte de Metz sur la Biodiversité, adoptée à l'issue de la réunion a pour objectif de mobiliser les États pour la préservation de la biodiversité et le relèvement des ambitions du futur cadre mondial à adopter en 2020. Elle prévoit des engagements des États, en matière de réduction des pressions sur la biodiversité (usage des terres, pollution, surexploitation...), de solutions fondées sur la nature, de lutte contre les inégalités et de mobilisation financière en faveur de la biodiversité.

Outre le communiqué officiel, la Charte sur la Biodiversité, et deux études sur la finance biodiversité, neuf coalitions d'acteurs portant des engagements concrets pour la biodiversité et le climat ont été présentées et ont fait l'objet de ralliements de pays partenaires. Trois d'entre elles comprennent des déclarations politiques : la déclaration des « Leaders internationaux pour la Biodiversité », la déclaration de soutien à l'initiative « *GREAT – Gender Responsive Environmental Action & Training* », et la déclaration pour mettre fin à la déforestation grâce à des chaînes d'approvisionnement agricoles durables.

Cette action en faveur de la biodiversité sera poursuivie dans le cadre du Sommet des chefs d'État de Biarritz du 24 au 26 août 2019 en vue de renforcer ce cadre d'action et de poursuivre la logique d'opérationnalisation de cette action à travers des alliances stratégiques de pays.

Dans le prolongement des engagements de l'Union en matière de biodiversité, la France invite les États membres de l'Union européenne à rejoindre les coalitions qui seront proposées au G7 de Biarritz et à adopter la Charte de Metz et les trois déclarations ci-dessus.
